



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

24 | 2002
Varia

Louis LARRIEU (général), *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie des origines à la Quatrième République*

Maisons-Alfort/Ivry-sur-Seine, Service historique de la gendarmerie nationale/Phénix éditions, 2002, 729 p., 35 €.

Arnaud-Dominique Houte



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/382>
ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002
Pagination : 174-175
ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Arnaud-Dominique Houte, « Louis LARRIEU (général), *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie des origines à la Quatrième République* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 24 | 2002, mis en ligne le 04 juin 2003, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/382>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

Louis LARRIEU (général), *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie des origines à la Quatrième République*

Maisons-Alfort/Ivry-sur-Seine, Service historique de la gendarmerie nationale/Phénix éditions, 2002, 729 p., 35 €.

Arnaud-Dominique Houte

Il faut saluer la publication de cet imposant ouvrage, réédition d'une œuvre étalée sur la première moitié du XX^e siècle. Connue des spécialistes, elle restait difficilement accessible. Pourtant, plus d'un demi-siècle après leur parution, ces textes éparpillés constituent encore la meilleure histoire d'ensemble de la maréchaussée et de la gendarmerie. Réunis en un volume, dotés d'une présentation allégée et modernisée, ils promettent de devenir une référence classique, tant ils joignent à l'engagement du praticien l'érudition et les techniques de l'historien.

Dès la préface, Louis Larrieu prend soin de préciser qu'il n'a pas eu *"la prétention de publier une histoire complète de l'arme"*. L'auteur n'en offre pas moins une histoire institutionnelle très complète. Non content de citer précisément des textes réglementaires parfois mal connus, il entreprend de les commenter à la lumière des difficultés d'application et des querelles d'interprétation. L'analyse détaillée des projets de la période révolutionnaire, attentive à traquer les contradictions d'une législation complexe, éclaire d'un nouveau jour des textes aussi canoniques et aussi obscurs que la loi fondatrice de germinal an VI. Car l'étude des règlements s'enrichit d'une réflexion précise sur leur mise en pratique : longtemps officier de gendarmerie, l'auteur propose notamment des coups de projecteur originaux sur la direction du service et sur les conflits de compétences. Tout au plus regrettera-t-on la discrétion avec laquelle l'auteur aborde le XX^e siècle. Pudeur du témoin ou prudence de l'officier, le dernier siècle de l'étude souffre d'un traitement plus rapide. Car, il ne faut pas l'oublier, ce livre est d'abord l'œuvre d'un témoin. Ouvrage engagé, il développe deux thèses majeures : la militarité de la gendarmerie et son immémorialité. Louis Larrieu tente de démontrer comment l'institution a su tirer profit de son ancienneté pour s'adapter aux vicissitudes du temps. Ce parti-pris téléologique peut gêner : pour l'Ancien Régime, les recherches de filiation et d'héritage finissent par

masquer l'unité propre des périodes considérées et par compliquer inutilement le propos. Mais le choix de la longue durée offre des perspectives originales. Ainsi, l'historien de la gendarmerie contemporaine gagnera beaucoup à s'attarder sur les réformes du XVIII^e siècle, fondatrices d'un modèle que la Révolution aménage plus qu'elle ne le bouleverse. Quant au plaidoyer en faveur d'une gendarmerie militaire, s'il témoigne d'un engagement évident, il n'en prend pas moins l'allure d'un fil directeur pertinent. En mettant l'accent sur ces aspects mal connus, Larrieu ouvre des pistes fécondes, à l'image du problème de la militarisation de la maréchaussée. De plus, la description des gendarmes, soldats disséminés parmi les civils, dépendant tout autant du ministre de la Guerre que de ses collègues de l'Intérieur et de la Justice, insiste sur les menaces et les remises en cause qui pèsent constamment sur un statut hybride. Cette fragilité surprend au regard de la pérennité de l'institution, mais elle nourrit la mentalité obsidionale qui frappe les observateurs et qui traverse l'ouvrage. On n'en sera que plus prudent face à certaines interprétations militantes : bons officiers et magistrats peu scrupuleux, tradition militaire contre police judiciaire, le manichéisme l'emporte parfois sur l'analyse --pour le bonheur du chercheur, car cette tentation militante témoigne aussi des représentations du métier diffusées parmi les officiers formés avant la Première Guerre mondiale. Parfois décousue, sinon hachée et répétitive, la construction de l'ouvrage peut décontenancer. Qu'on ne s'y trompe pas, loin des beaux livres illustrés qui fleurissent en la matière, cette *Histoire* ne se lira pas exactement comme un roman. Mais l'accumulation de brefs paragraphes informatifs présente l'avantage de mettre en valeur la richesse documentaire d'un ouvrage qui n'hésite pas à entrer dans le détail de problèmes ponctuels : les épurations, le problème du port de l'uniforme, les émeutes parisiennes, etc. Une table des matières bien découpée et des annexes réglementaires font d'ailleurs du livre un instrument de travail facilement maniable et une référence indispensable.